



# CABINETS D'AFFAIRES MICHEL SIMOND

## Leader national dans le domaine de la transaction de fonds de commerce

### Assistance



Avec **Michel Simond**, ils vont faire un tabac !

Les Cabinets d'affaires Michel Simond seront naturellement présents au 8<sup>e</sup> Salon Alpin de l'Hôtellerie et des Métiers de Bouche, du 9 au 12 novembre à Albertville. Né en Pays de Savoie (à Chambéry), le réseau national leader dans son domaine compte naturellement une importante clientèle en stations, où des consultants assurent une présence permanente.

Rencontre avec Jean-Louis Bouldoires, directeur des Cabinets d'affaires Michel Simond de Chambéry et d'Annecy.

#### Quel est exactement votre domaine d'activité ?

Michel Simond est le premier réseau national spécialisé en transactions de tous fonds de commerce. Celui-ci intervient également pour les cessions d'entreprises artisanales ou industrielles, droit au bail et murs commerciaux.

#### Pourquoi faire appel à un Cabinet Michel Simond ?

La complexité des diverses procédures liées à la vente ou l'achat d'une affaire constitue souvent un obstacle pour la clientèle. C'est ainsi que les Cabinets d'affaires Michel Simond, grâce à leur savoir-faire ont abandonné le mode de mise en relation d'un agent traditionnel pour offrir en échange une véritable mission d'accompagnement. Dans un environnement fort concurrentiel, l'acquisition ou la vente d'un fonds de commerce ou d'une entreprise ne peut pas se réduire à la simple signature d'un acte devant notaire ou avocat. C'est pourquoi, afin d'optimiser et assurer la réussite des projets de la clientèle, le Cabinet Michel Simond propose une mission de services

complémentaire, avec la collaboration de partenaires privilégiés tels que Altadis et le PMU.

#### Quels services proposez-vous au vendeur ?

En ce qui concerne le vendeur, le réseau Michel Simond s'engage à évaluer l'affaire gratuitement, la proposer aux acquéreurs, la faire paraître en publicité sur les supports locaux, régionaux et nationaux, et ce encore gratuitement. A noter que la valorisation d'un bien n'étant plus suffisante par le seul chiffre d'affaires, il convient désormais de tenir compte de la rentabilité et plus précisément de l'Excédent Brut d'Exploitation en terme comptable. De plus, une appréciation concernant le bail commercial, les conditions d'exploitation, l'environnement, le matériel ou les contrats en cours sera nécessaire pour effectuer au mieux l'évaluation.

#### Et à l'acquéreur ?

Pour l'acquéreur, il est réalisé un dossier complet avec plan de financement, étude de faisabilité, bail et bilans suite à l'affaire retenue. Tout au long de l'acquisition, le réseau Michel Simond accompagne le client dans les démarches administratives : dossier de financement, dossier de douanes, PMU, Française des Jeux, presse, licences, levées des différentes conditions suspensives. A noter que certaines précautions doivent être appréhendées en détail : inventaire du matériel, plafonnement des stocks, conditions de reprise de contrats.

#### Votre assistance ne s'arrête pas là...

En effet, le Cabinet Michel Simond offre également à sa clientèle un véritable passeport pour une transaction réussie : service d'assistance et protection juridique, service financier avec les partenaires bancaires locaux, service remplacement pour certaines activités.

### Accompagnement



Depuis quelques temps Bertrand voulait changer de crémerie...